

SIERRA LEONE

**Il faut rompre à tout jamais
le lien entre diamants et
atteintes aux droits humains**

Index AI : AFR 51/056/00

« Les négociants en diamants et diamantaires réunis à Anvers, en Belgique, du 17 au 19 juillet à l'occasion de leur congrès annuel, doivent prendre des mesures nouvelles et efficaces pour supprimer tout lien entre les diamants produits dans les zones contrôlées par les rebelles et les armes utilisées pour commettre des atteintes aux droits fondamentaux en Sierra Leone, a déclaré aujourd'hui (vendredi 14 juillet 2000) Amnesty International ; un nouveau retard pourrait mener à de nouveaux cas de mutilation, d'amputation et d'homicide. »

Depuis le mois de mai de cette année, au moment où la crise qui déchire depuis longtemps la Sierra Leone a capté l'attention de l'opinion internationale, les

gouvernements et l'industrie du diamant ont annoncé une série de mesures visant à empêcher les gemmes appelées « diamants du conflit » d'entrer sur le marché mondial. Les Nations Unies ont imposé des sanctions relatives aux diamants provenant de Sierra Leone, à moins que le gouvernement sierra-léonais ne certifie que leur vente est absolument étrangère au conflit.

Le Hoge Raad voor Diamant (HRD, Conseil supérieur du diamant) de Belgique devrait prochainement travailler en étroite relation avec la Sierra Leone et l'Angola afin d'évaluer et de contrôler les diamants. Les Bourses diamantaires israélienne et indienne déclarent qu'elles excluront tout membre qui

participerait sciemment au commerce des diamants du conflit. Quant à la société De Beers, qui tient une place de premier plan dans l'extraction et la commercialisation du diamant et avait annoncé en février qu'elle n'achèterait ni ne vendrait les diamants du conflit, elle vient de dévoiler une nouvelle stratégie selon laquelle ses partenaires commerciaux devront se conformer à un code de conduite et maintenir, d'un bout à l'autre de la filière de production et de distribution, la garantie concernant la « propreté » des diamants vendus, ces mesures allant de pair avec une réorganisation générale de ses activités et de son statut.

Il est clair que certains acteurs de cette discussion ont d'importants intérêts commerciaux relatifs à la manière dont le commerce est structuré et régulé,

« L'opinion publique mondiale s'y intéresse car les droits fondamentaux des civils continuent

notamment pour ce qui est du négoce des stocks actuels de diamants. Toutefois, pour Amnesty International, la priorité va à des mesures urgentes et efficaces en vue de supprimer tout lien entre diamants et atteintes aux droits fondamentaux. Il est en particulier indispensable de garantir une surveillance efficace des transactions opérées par l'intermédiaire des pays limitrophes de la Sierra Leone, tels que la Guinée ou le Libéria.

« Anvers n'est pas sous les feux de l'actualité internationale parce que les diamants y acquièrent une nouvelle image ou parce que l'industrie du diamant essaie de devenir plus efficace, mais plutôt parce que cette ville est tout simplement contrainte à la moralisation en raison du caractère douteux de certaines affaires », a observé Amnesty International.

d'être bafoués en Sierra Leone au moyen d'armes financées par la vente des diamants ; mais, parmi

les mesures et stratégies discutées actuellement par l'industrie du diamant, rares sont celles qui peuvent véritablement rompre ce lien. »

Ces nouvelles mesures étaient nécessaires, mais elles ne sont pas suffisantes car il n'existe aucun moyen fiable de contrôler les récents engagements de l'industrie diamantaire.

« C'est désormais la transparence qui doit être recherchée, a déclaré Amnesty International. Rien ne saurait justifier des mutilations et des homicides.

« Les négociants réunis à Anvers doivent mettre au point un dispositif précis permettant d'identifier l'origine des diamants introduits sur le marché mondial, afin de pouvoir prendre des sanctions à l'égard des négociants qui continuent de commercialiser les "diamants du conflit" », a précisé Amnesty International.

Pour renforcer sa nouvelle stratégie, De Beers doit instaurer un système transparent et soumis à un contrôle périodique, afin que la communauté internationale ait l'assurance que sa garantie de

vendre des diamants propres est aussi éternelle que les gemmes elles-mêmes.

En outre les gouvernements des principaux pays faisant le commerce du diamant en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que celui du Japon, devraient exiger de leurs bourses nationales et de leurs détaillants en diamants et joaillerie qu'ils déclarent l'origine des pierres qui sont importées dans leurs pays.

« Les négociants réunis à Anvers doivent effacer la souillure que les diamants du conflit ont imprimée à leur profession », a conclu l'Organisation.●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5810 ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>